



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**  
Sous la présidence de Fabian JORDAN  
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
**Séance du 14 avril 2026**

**88 élus présents (103 en exercice, 15 procurations)**

**M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.**

**M2A HABITAT : DÉTERMINATION DE L'EFFECTIF DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION (2026/123C/5.3.4)**

m2A Habitat, en tant qu'Office Public de l'Habitat est rattaché à Mulhouse Alsace Agglomération depuis 2017. Le nombre de membres et la composition de son Conseil d'Administration peuvent être modifiés à chaque renouvellement du Conseil d'Agglomération, dans la limite de 35 au maximum.

Le conseil d'administration d'un Office Public de l'Habitat, conformément à l'article L.421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation est composé :

1. De membres élus et de personnalités qualifiées désignés par le Conseil d'Agglomération au regard des interventions de l'office dans le domaine des politiques de l'habitat, représentant la majorité absolue des sièges ;
2. De personnes qualifiées désignées par la Caisse d'Allocations Familiales, l'Union Départementale des associations familiales, Action Logement et les organisations syndicales les plus représentatives ;
3. D'au moins un représentant d'associations d'insertion ou de logement des personnes défavorisées ;
4. De représentants des locataires élus par ces derniers, représentant au moins 1/6<sup>e</sup> des sièges ;
5. De représentants du personnel de l'office.

Il est proposé de fixer le nombre de membres du conseil d'administration de m2A Habitat à 29, avec la composition suivante :

- 10 élus communautaires, désignés par le Conseil d'Agglomération ;
- 7 personnes qualifiées, désignées par le Conseil d'Agglomération ;
- 1 représentant d'une association d'insertion, désigné par le Conseil d'Agglomération ;
- 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin ;
- 1 représentant Action Logement ;
- 5 représentants des locataires, désignés par les locataires ;
- 4 représentants du personnel de l'Office Public de l'Habitat.

Il appartient au Président de Mulhouse Alsace Agglomération ou son représentant d'inviter les autorités chargées de désigner les autres membres du Conseil d'Administration à faire connaître leurs représentants.

Aussi il est proposé de désigner :

Au titre des élus	10 titulaires	Rodolphe CAHN Alain COUCHOT Isabelle GODBILLON Vincent HAGENBACH Hajar KADIRI Estelle LAVOUÉ Peggy MIQUÉE Christophe SCHMITT Pascale-Cléo SCHWEITZER Nicolas ZIMMERMANN
Au titre des personnes qualifiées	7 titulaires	Patrick DEMOULIN Anne GERHART-GROH Christophe HETT Olivier KOESTLER Sophie LENET Séverine MC ELROY Nicole MOUTH
Au titre des associations d'insertion	1 titulaire	Alexandra WALONISLOW

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération :

- fixe à 29 le nombre de membres du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat m2A Habitat ;
- approuve la désignation des 18 membres du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat m2A Habitat.

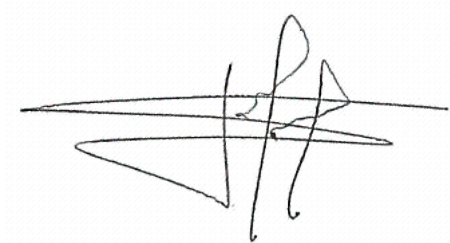
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JL Schildknecht', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F Jordan', with a long horizontal stroke extending to the left.

Fabian JORDAN